



## Rapport de l'atelier de formation



### "Conventions internationales relatives aux forêts - Processus du programme forestier national tunisien"



Hammamet, 17 - 21 mai 2004



*Projet d'appui à la gestion durable des écosystèmes forestiers*

## Sommaire

Liste des abréviations.....	3
1. Contexte.....	4
2. Objectif de la formation.....	4
3. Méthodologie.....	5
4. Déroulement de l'atelier.....	6
5. Recommandations.....	6
Les annexes.....	12
1. Liste des participants	
2. Programme de l'atelier	
3. Rapport journalier du 17 mai	
4. Rapport journalier du 18 mai	
5. Rapport journalier du 19 mai	
6. Rapport journalier du 20 mai	
7. Liste des documents distribués	
8. Evaluation rapide de l'atelier	

## Liste des abréviations

APD	Aide Publique au Développement
CBD	Convention sur la diversité biologique
CCC	Convention Cadre sur les Changements Climatiques
CCD	Convention pour la lutte contre la Désertification
CNUED	Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement
DD	Développement Durable
DGF	Direction Générale des Forêts
ECOSOC	Conseil Economique et Social des Nations Unies
FIF	Forum Intergouvernemental sur les Forêts
FNUF	Forum des Nations Unies sur les Forêts
GDF	Gestion Durable des Forêts
GIF	Groupe Intergouvernemental sur les Forêts
GTZ	Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit
IPF	Panel Inter gouvernemental sur les Forêts
PCF	Partenariat de Coopération sur les Forêts
IWP	Internationale Wald Politik
PANLCD	Programme d'Action National de Lutte Contre la Désertification
PFN	Programme Forestier National
PFNL	Produits Forestiers Non Ligneux
PGEF	Projet de Gestion Durable des Ecosystèmes Forestiers
NU	Nations Unies

## 1. Contexte

Sur la base des décisions prises par la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement (CNUED) en 1992 et les discussions qui en résultèrent au niveau du Groupe Intergouvernemental sur les Forêts (GIF) et du Forum Intergouvernemental sur les Forêts (FIF), la communauté internationale s'est mise d'accord sur un cadre réglementaire et d'appui pour parvenir à la conservation et à la gestion durable de tous les types de forêts dans le cadre du développement durable. Le dit « Régime forestier international », comprend tous les accords, arrangements et mécanismes internationaux concernant la forêt, y compris les décisions de la CNUED, telles que

- l'Agenda 21-chapitre 11,
- les Principes Forestiers,
- la Convention sur la diversité biologique (CBD),
- la Convention pour la lutte contre la Désertification (CCD),
- la Convention-Cadre sur les Changements Climatiques (CCC), et, particulièrement,
- les « Propositions d'Actions » élaborées par le GIF et le FIF,

Le Régime forestier international offre donc un potentiel pour soutenir les programmes forestiers nationaux en tant que cadre pour une politique spécifique nationale et une planification vers une gestion durable des forêts. L'établissement du Forum des Nations Unies sur les Forêts (FNUF) en octobre 2000 a pour objectif d'accroître l'appui à la mise en œuvre des résultats des délibérations internationales au niveau national.

Plusieurs pays sont pour l'instant dans le processus d'élaboration d'un programme forestier national (PFN) selon les principes conclus au sein du GIF. En tant que membres de la communauté internationale et des NU, ils ont également l'obligation de participer à la formulation et à la mise en œuvre des programmes, initiatives et accords tant à l'échelle mondiale que régionale. Ceci, exige des personnes clés des organisations de développement autant que ceux des organisations partenaires impliquées dans la gestion durable des ressources forestières d'avoir une bonne connaissance des mécanismes et procédés liés à ces initiatives.

## 2. Objectif de la formation

La formation devait contribuer à combler les manques d'informations sur le régime forestier international et à discuter des options résultantes pour les programmes forestiers nationaux.

La formation avait pour objectif de créer plus de transparence au sujet du régime forestier international et sur les potentialités qui en découlent pour

la Tunisie. Basée sur des informations fiables, elle devait permettre aux participants de décider des étapes nécessaires à la formulation de la politique forestière et à la mise en œuvre des décisions la concernant, dans le contexte du programme forestier national tunisien.

Les résultats attendu de la formation ont été fixés comme suit :

- 1. Les participants sont informés des principaux développements et problématiques concernant l'environnement mondial et les initiatives internationales liées à la forêt.*
- 2. Les participants identifient les opportunités des initiatives liées à la forêt dans les pays membres et de leurs obligations respectives ainsi que les implications pour la Tunisie.*
- 3. Les étapes nécessaires sont identifiées pour le processus du programme forestier national de la Tunisie.*

### **3. Méthodologie**

La formation s'est déroulée selon différents modules ou thèmes. Ceux-ci représentaient des composantes indépendantes, combinées de manière flexible et adaptées aux besoins spécifiques de l'audience.

La formation s'est déroulée autour de présentations (concepts, approches et études de cas), de discussions plénières et de travaux de groupes. Le contenu a été enrichi par des présentations de personnes ressources et durant les travaux de groupes. Les résultats des groupes de travail ont été systématiquement présentés et discutés. Les conclusions de ces discussions ont été synthétisées et utilisées comme base pour les discussions ou travaux de groupe suivants. De cette façon, une progression a été assurée entre, d'une part, les aspects « théoriques », et d'autre part, l'application au contexte tunisien.

Une excursion d'une demi-journée durant la formation a été organisée pour pouvoir se rendre compte de l'aspect pratique du contenu de la formation et des implications au niveau de la mise en œuvre.

Des supports sur les thèmes importants abordés ont été transmis progressivement durant la formation (présentations PowerPoint, textes officiels, sources d'information, etc.). Les présentations des formateurs ont été distribuées pendant l'atelier, une liste de ces documents figure sur l'annexe 7. Des documents de fond relatifs aux différentes conventions internationales et au FNUF figurent sur le CD-ROM attaché à ce rapport. Le CD contient également une galerie de photos prises lors de l'atelier. Par ailleurs, pour toutes autres documentations utiles sur le thème, le lecteur pourrait s'adresser au Projet GEF.

L'encadrement de la formation a été assuré par Madame Cornelia Sepp et Monsieur Michel Midré (ECO Consulting Group, Oberaula), tandis que la modération et la rédaction du présent rapport ont été réalisés par Mourad Turki (Projet GEF).

#### **4. Déroulement de l'atelier**

La formation s'est déroulée à Hammamet du 17 au 21 mai 2004. Seize personnes ont pris part à l'atelier. La liste des participants figure en annexe 1. Le programme de l'atelier figurant en annexe 2 a été respecté dans son ensemble. Ce programme a alterné les exposés des formateurs, les travaux en sous-groupes et les présentations et débats en plénière.

Chaque jour, deux rapporteurs de plénière se sont portés volontaires pour exposer, le lendemain, un récapitulatif de la journée ainsi que les impressions des participants quant au contenu de la formation et aux conditions matérielles de l'atelier. Ainsi, le déroulement de l'atelier a été largement documenté et les exposés des rapporteurs figurant sur les annexes 3 à 6, reflètent avec suffisamment de détails les différentes séquences de l'atelier.

#### **5. Recommandations**

Le groupe de participants a établi une série de recommandations devant orienter les prochaines étapes de mise en œuvre du processus PFN et les priorités d'actions. Celles-ci ont porté essentiellement sur :

##### ***5.1. La création d'un Comité de suivi technique :***

Le comité de suivi technique oeuvrera comme groupe de réflexion stratégique sur la base de termes de référence. Ce comité aura pour tâches, entre autres : i/ l'élaboration d'un plan d'action "réaliste" de mise en route du processus PFN ; ii/ l'identification et l'implication des différents partenaires d'appui potentiels ; iii/ la réflexion sur le positionnement du PFN dans l'administration, à savoir la DGF.

Par ailleurs, le comité de suivi technique aura pour rôles immédiats, sur le plan de la **participation** de :

- Identifier tous les acteurs impliqués dans le processus PFN ;
- assurer une large participation représentative ;
- coordonner avec le système de planification nationale ;
- coordonner avec le PANLCD.

Sur le plan de **la communication**, de :

- Informer sur le PFN ;
- fournir les moyens et arguments pour une déclaration officielle sur le PFN ;
- créer un forum de discussion et de négociation sur le PFN, à travers un site Web.

Sur le plan de la **mise en œuvre du processus** PFN, de :

- Créer et rendre opérationnel le comité national PFN ;
1. Veiller à compléter les informations défectueuses (études, recherches, enquêtes...) ;
  2. Assurer le suivi de l'équipe pluridisciplinaire chargée de la reformulation du PFN, et entre autres :
    - 2.1. Identifier et documenter les différents services directs et indirects des forêts ;
    - 2.2. Evaluer l'avancement des différentes composantes du PFN tunisien ;
    - 2.3. Organiser un atelier PPO pour évaluer le processus PFN de façon concertée ;
    - 2.4. Faire démarrer le processus au niveau régional.

## **5.2. Révision / adaptation des propositions GIF/FIF.**

Les participants se sont penchés lors de l'atelier sur l'étude de deux propositions d'actions élaborées dans le cadre du Panel Inter gouvernemental Ad hoc d'experts des Nations Unies sur les Forêts (IPF). Ces propositions élaborées dans le cadre de "l'initiative de six pays"<sup>1</sup> représentent un instrument important pour la mise en œuvre du processus PFN, surtout au niveau national.

Cependant, le nombre important des propositions d'actions nécessite leur évaluation, adaptation et priorisation en fonction des besoins et spécificités du contexte national.

Les deux points étudiés par les participants se rapportent aux :

1. Proposition III.A : Evaluation des bénéfices multiples procurés par tous types de forêt.
2. Proposition I.D : Ecosystèmes fragiles affectés par la désertification et la sécheresse.

---

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les propositions IPF, voir le document joint sur CDROM intitulé "ipf\_practitioner's\_guide\_FR.pdf".

Pour la première proposition, le groupe a traité le point 1, à savoir : améliorer l'évaluation des ressources forestières nationales, les statistiques forestières, les moyens d'analyse de ces informations et fournir les données nationales relatives aux produits et services ligneux et non ligneux au système FRA 2000 de la FAO.

Les activités identifiées par le groupe sous ce chapitre et qui constitueraient des éléments de recommandations pour le Comité de suivi technique sont les suivants :

### ***Activités relatives à la proposition III.A.1***

- ***Identifier et impliquer tous les acteurs concernés par l'évaluation;***
- ***Améliorer les procédures de collecte des données;***
- ***Renforcer le système SIPF existant par des moyens humains et matériels;***
- ***Créer une instance de validation des résultats;***
- ***Valoriser les produits issus du SIPF.***

L'étude de la deuxième proposition relative aux "Ecosystèmes fragiles affectés par la désertification et la sécheresse" a dégagé les activités suivantes :

### ***Activités relatives à la proposition I.D.***

- *En matière d'expériences :*
  - ***Inventorier les expériences de gestion et de développement des ressources forestières;***
  - ***Evaluer ces expériences et leurs impacts socio-économiques, environnementaux et institutionnels;***
  - ***Capitaliser et diffuser les résultats et acquis de ces expériences.***
- *En matière de tendances :*
  - ***Concevoir et mettre en œuvre un système de suivi-évaluation.***
- *En matière d'actions intégrées :*
  - ***Engager des programmes de recherche-développement;***
  - ***Concevoir et mettre en œuvre des programmes intégrés de gestion et de développement;***
  - ***Renforcer la coordination entre les différents intervenants.***

- *En matière d'approche de gestion durable :*
  - **Développer des outils et mécanismes favorisant la concertation;**
  - **Elaborer et mettre en œuvre des plans de gestion concertée.**
  
- *En matière de promotion du partenariat :*
  - **Adapter le cadre législatif et réglementaire pour favoriser la concertation;**
  - **Renforcer les capacités des partenaires.**

### **5.3. Le financement du PFN :**

En ce qui concerne *le financement du PFN*, le groupe a élaboré une série de recommandations relatives à diverses mesures de financement telles :

- l'encouragement des investissements privés ;
- l'aide publique au développement ;
- l'augmentation de l'efficacité du secteur forestier ;
- l'internalisation des coûts externes.

#### **5.3.1. L'encouragement des investissements privés.**

Une série de domaines potentiels pouvant intéresser le secteur privé a été identifiée. Ces domaines se rapportent à plusieurs filières telles la récolte et le conditionnement des graines de pin d'Alep et de pin pignon ; l'écotourisme ; la récolte de liège ; les plantations par les privés ; la valorisation des PFNL ; la production de plants en pépinière ; la chasse ; les travaux de reboisement ; etc.

Pour encourager le secteur privé à investir dans de pareils domaines d'activités forestières, il semble nécessaire de prendre une série de mesures pour assouplir les procédures, élaborer les cahiers des charges ainsi qu'un guide d'investissement à l'intention des promoteurs.

L'administration est également appelée à soutenir les expériences innovatrices et à renforcer les capacités des promoteurs privés et des cadres et agents de l'administration. L'élaboration de projets intégrés modèles et la recherche-développement sont aussi des mesures d'accompagnement à ne pas négliger. Finalement, l'information et la sensibilisation du secteur privé apparaissent comme préalables capitaux à la réussite d'une telle démarche. Des rencontres périodiques avec les privés et la disponibilité de brochures ont été proposées comme idées pour maintenir une communication permanente avec les promoteurs.

### **5.3.2. L'aide publique au développement.**

Pour mobiliser l'aide publique au développement au niveau national, il semble primordial de mettre en valeur les différents outputs des forêts et d'assurer ainsi le plaidoyer en leur faveur. En plus, la coordination et la synergie entre les différentes conventions signées et ratifiées par la Tunisie devraient favoriser la mobilisation de l'aide publique au développement au niveau national.

Sur le plan international, les participants ont insisté sur l'amélioration de l'accès à l'information par une participation plus apparente aux diverses manifestations (bi et multilatérales) qui touchent la forêt et où le secteur forestier serait présenté comme étant domaine prioritaire pour la coopération. La formation de "négociateurs" pour mieux exploiter les opportunités de financement international a été proposée par le groupe comme piste de réflexion.

### **5.3.3. L'augmentation de l'efficacité du secteur.**

Parmi les possibilités de financement du secteur forestier et face à la réduction des fonds internationaux et la nécessité à long terme de l'autofinancement de la GDF, les participants ont développé quelques orientations pour l'autofinancement via l'augmentation de l'efficacité du secteur. Ainsi, les axes identifiés quant au contexte tunisien concernent les aspects suivants :

- Transfert de quelques activités aux tiers ;
- Renforcement et redéploiement des moyens humains ;
- Renforcement de la synergie et du partenariat avec les autres secteurs ;
- Promotion de la qualité par l'appellation de certains produits ;
- Amélioration de l'efficacité dans les différentes activités forestières par des technologies modernes et appropriées ;
- Promotion des approches filières pour les activités forestières.

### **5.3.4. L'internalisation des coûts externes.**

Au niveau de cette mesure de financement du secteur, les participants ont d'abord proposé la "révision des valeurs et tarifs des produits internalisés" comme le bois, le liège, les produits de carrières et ceux de la chasse, les parcours, etc.

En outre, le groupe considère qu'il est nécessaire "d'estimer les valeurs des produits non comptabilisés et de fixer des normes d'internalisation des coûts de ces produits". Ces derniers concernent l'alfa, l'énergie (bois de feu), la valeur fourragère, les prélèvements domestiques, l'implantation

de stations relais (pylônes et conduites), et autres produits secondaires de la forêt (faune et flore),

Quant aux services, il s'agit d'ores et déjà d'élaborer des "systèmes de taxation et de redevance des services rendus par le secteur", surtout en matière de séquestration de carbone, d'écotourisme et loisirs, de protection des terres agricoles (CES), de protection du cycle de l'eau (production / purification), de protection des routes et infrastructures et de préservation de la biodiversité.

## **LES ANNEXES**



**Annexe 1**  
**Liste des participants**  
*(par ordre alphabétique)*

<b>N°</b>	<b>Noms, prénoms</b>	<b>Fonction</b>	<b>Tél / Fax</b>
1	Abaab, Ali	Projet PANLCD -GTZ	71.711.700
2	Aïni, Rafik	S / D DG /Forêts	71.287.487
3	Aloui, Hamda	DGEQU / Secrétariat du comité National LCD	71.703.283 71.709.688
4	Chaouch, Maaouia	S / D Réglementation DGF	
5	Fekih Salem, Ahmed Ridha	Directeur Général des Forêts	71.848.892 71.801.922
6	Grabener, Jürgen	Eco - GTZ Chef de Mission	71.284.223
7	Helal, Saïd	Directeur. DG / Forêt	71.283.727 71.801.922
8	Labidi, Jalel	S / Directeur DG / Forêts	71.891.497 71.801.922
9	Lassoued, Ilhem	Technicienne DG / Forêts	71.848.892 71.801.922
10	Marai, Rabah	A. F Bizerte Sejnane	72.469.130
11	Meddeb, Sofian	D / C Int.	71.793.185
12	Midré, Michel	Ingénieur - Eco Consulting Group	
13	Mokhtar, Ameer	S / D - DGF	71.287.487
14	Othmeni, Mohsen	S / Directeur CRDA Zaghouan	72.675.506
15	Saadani, Youssef	DGF	98.238.227
16	Sassi, Azaïez	CRDA Nabeul	72.285.288 72.285321
17	Sepp, Cornila	Ingénieur - Eco Consulting Group	
18	Turki, Mourad	Consultant P.GEF / DGF	98.345.341 71.841.686

## Annexe 2 Programme de l'atelier

Date	Horaire	Sujet	Approche	Personne resp.
<b>Lundi 17/05</b>	1 <sup>ère</sup> session 08.30- 10.00	Accueil et ouverture de l'atelier de travail <ul style="list-style-type: none"> <li>• Introduction des participants: Expériences et attentes</li> <li>• Objectifs et résultats de l'atelier</li> <li>• Organisation, programme et activités journalières</li> </ul>		DG Modérateurs  Participants
	2 <sup>ème</sup> session 10.30- 12.30	Le développement durable et le régime forestier international <ul style="list-style-type: none"> <li>• Principes du développement durable</li> <li>• Vue d'ensemble du Régime forestier international</li> <li>• Organisations internationales liées à la forêt, leurs rôles et leurs mandats</li> </ul>	Présentation + Discussion	Modérateurs
	3 <sup>ème</sup> session 14.00- 15.30	Le contexte: <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre du Régime forestier en Tunisie</li> <li>• Processus du PFN, enjeux et limites, résultats et défis pour la Tunisie</li> </ul>	Travail de groupes (2)	Personnes ressources Participants
	4 <sup>ème</sup> session 16.00- 17.00	Présentation des résultats des travaux de groupes	Présentation + Discussion	Rapporteurs des groupes
<b>Mardi 18/05</b>	1 <sup>ère</sup> session 08.30- 10.00	Le Régime forestier international, en détail <ul style="list-style-type: none"> <li>• Processus politique forestier dans le GIF/FIF, Arrangement International sur les Forêts FNUF/PCF,</li> <li>• Conventions internationales relatives à la forêt</li> </ul>	Présentation + Discussion	Modérateurs
	2 <sup>ème</sup> session 10.30- 12.30	Importance des Propositions d'Action du GIF/FIF pour la Tunisie <ul style="list-style-type: none"> <li>• Méthodologie et approche d'évaluation des propositions</li> <li>• Evaluation des Propositions d'Action du GIF/FIF dans le contexte national</li> </ul>	Présentation + Discussion  Travail de groupes (3)	Modérateurs Personnes ressources  Participants
	3 <sup>ème</sup> session 15.00- 16.30	Présentation des résultats des groupes de travail	Présentation + Discussion	Rapporteurs des groupes
	4 <sup>ème</sup> session 17.00- 18.00	Le concept des Programmes Forestiers Nationaux (PFN) <ul style="list-style-type: none"> <li>• Description de l'approche PFN</li> <li>• Liens avec les macro-politiques (e.g. PRSP)</li> <li>• Paysage Institutionnel</li> <li>• Exemples, expériences d'autres pays</li> </ul>	Présentation + Discussion	Modérateurs

<b>Mercredi 19/05</b>	1 <sup>ère</sup> 08.30- 12.30	Réflexion sur des sujets choisis relatif au PFN en Tunisie	Travail de groupes	Personnes ressources Participants
	2 <sup>ème</sup> session	Présentation des résultats des groupes de travail	Présentation + Discussion	Rapporteurs des groupes
	3 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> session 15.00- 18.00	Excursion: Mise en œuvre du Régime forestier international: enjeux et limites au niveau de la mise en œuvre	Présentation et visite de terrain	Service forestier local Organisateurs
<b>Jeudi 20/05</b>	1 <sup>ère</sup> session 08.30- 10.00	<ul style="list-style-type: none"> <li>Exemple d'un montage institutionnel d'un mécanisme de coordination en OUGANDA.</li> </ul> <p><b>Financement de la gestion forestière durable:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Vue d'ensemble sur la discussion internationale</b></li> <li><b>Mécanismes et instruments financiers internationaux</b></li> </ul>	Présentation + Discussion	Modérateurs
	2 <sup>ème</sup> session 10.30- 12.30	Défis pour le financement du secteur forestier: <ul style="list-style-type: none"> <li>Stratégies financières du secteur forestier national</li> <li>Cas de certains pays et expériences</li> </ul>	Présentation + discussion	Modérateurs
	3 <sup>ème</sup> session 15.00- 16.30	Financement pour la GDF, approches et mécanismes en Tunisie	Travail de groupes	Personnes ressources Participants
	4 <sup>ème</sup> session 17.00- 18.00	<b>Présentation des résultats des groupes de travail</b>	Présentation + Discussion	Rapporteurs des groupes
<b>Vendredi 21/05</b>	1 <sup>ère</sup> session 08.30- 11.00	Travail de groupes et discussions plénières sur: <ul style="list-style-type: none"> <li>Conclusions et recommandations pour le PFN en Tunisie</li> <li>Identification d'actions de suivi et responsabilités, personnalisé</li> </ul>	Travail de groupes	Personnes ressources Participants Modérateurs
	2 <sup>ème</sup> session 11.30- 13.00	Evaluation du Séminaire Clôture, remarques finales		Personnes ressources Participants Modérateurs

## **Annexe 3**

### **Rapport de la première journée Le 17 mai 2004 Messieurs Youssef Saâdani et Jalel Laâbidi**

Le programme de la première journée a été articulé sur quatre séquences :

- 1/ la présentation des participants suivi d'un rappel des objectifs et des résultats attendus de la formation.
- 2/ un exposé sur les principes de base du développement durable et un bref historique sur les conventions et arrangements internationaux en matière de DD et de foresterie. Un deuxième exposé s'est concentré spécifiquement sur les arrangements internationaux sur les forêts avec leurs objectifs, constitution et fonctionnement.
- 3/ la présentation du programme forestier national (PFN) en partant de la problématique forestière et du contexte des forêts tunisiennes, les acquis et les perspectives d'évolution, les objectifs, les résultats attendus ainsi que les pas franchis dans la mise en œuvre du PFN ont été également exposés.
- 4/ enfin, un travail de groupe concentré sur l'identification des contraintes, des acquis et des potentialités dans la mise en œuvre du PFN.

Au niveau de chaque étape, une brève discussion est engagée aussi bien pour des clarifications de concepts que pour d'éventuels commentaires ou appréciations.

### **Synthèse des discussions**

Au niveau des résultats attendus de la formation, les participants s'attendent à plus d'information sur les conventions et arrangements internationaux en matière de foresterie, à être mieux outillés pour exploiter / prendre en considération les opportunités offertes par ces différentes structures / mécanismes dans la mise en œuvre des PFN.

Cependant, les débats les plus animés ont porté sur la multiplicité des différentes conventions / arrangements sur les forêts. Ceux-ci sont perçus pour certains comme une « fuite à l'avant » avec des résultats positifs mitigés. Toutefois, un consensus est établi sur le fait que l'esprit de ces conventions constitue un cadre d'orientation et un moyen de mise en commun des stratégies de collaboration et de principes de base de promotion des forêts. Il est certain que dans la pratique la mise en œuvre

de ces principes n'est pas aussi évidente (conciliation entre les principes du DD par exemple, à savoir le développement social, économique et la protection de l'environnement).

La question relative à la nécessité d'appui à la mise en œuvre des orientations et des principes de base de ces conventions / arrangements a conduit à les considérer comme un guide et un cadre d'orientation pour les pays appelés à agir dans une perspective « d'auto prise en charge » pour assurer un développement durable.

En ce qui concerne le processus de mise en œuvre du PFN, les participants se demandent sur l'existence du PFN ou plutôt d'un plan d'action. Les discussions ont montré que le processus d'élaboration et de mise en œuvre du PFN est bien engagé. Les présents ont été informés que la DGF vient de signer un accord de partenariat avec le mécanisme de la FAO pour finaliser le PFN et appuyer sa mise en œuvre en ciblant les cinq résultats suivants :

1. mise en œuvre d'un mécanisme de partenariat et de coordination ;
2. finalisation de l'élaboration du PFN ;
3. renforcement des capacités des différents partenaires impliqués ;
4. réflexion sur la mission et l'organisation de l'administration forestière ;
5. renforcement de l'échange d'expériences entre les différents pays / projets de la région.

L'enchaînement avec le travail de groupe a permis d'avoir un échange de point de vue sur les contraintes, les acquis et les potentialités pour la mise en œuvre du PFN. La restitution des travaux des deux groupes ont révélé deux remarques essentielles :

- un niveau de connaissances homogènes des participants des trois aspects en liaison avec la mise en œuvre du PFN.
- Début de processus de mise en œuvre du PFN.

En résumé, **les contraintes** ont porté essentiellement sur :

- a/ les conditions économiques et sociales difficiles des forêts tunisiennes ;
- b/ les difficultés de planification intégrée et de coordination entre les différents acteurs et de circulation de l'information ;
- c/ les moyens humains et matériels limités.

**Les acquis** concernent quant à eux :

- a/ les aspects techniques et méthodologiques importants ;
- b/ les conditions cadres (législation, stratégies...) et humaines (technicité) favorables ;
- c/ la diversité des expériences d'approches participatives et de développement intégré ;

d/ l'ouverture de l'administration forestière sur son environnement.

Enfin, **les potentialités** identifiées se rapportent à :

- a/ l'environnement politique et institutionnel favorable ;
- b/ l'implication accrue des différents partenaires ; notamment la société civile et les privés ;
- c/ la place des forêts dans les différentes conventions et arrangements internationaux ;
- d/ les possibilités de valorisation des productions directes et indirectes des forêts.

### **Logistique et conditions de travail**

Les premières impressions au terme de la première journée de travail se résument aux quatre points suivants :

1. le temps réservé aux discussions et aux travaux de groupes est limité.
2. les salles de travail sont mal aérées.
3. concernant les horaires de travail, certains participants proposent une pause déjeuner plus longue.
4. l'hébergement et la restauration sont bons voire très bons.

## **Annexe 4**

### **Rapport de la deuxième journée Le 18 mai 2004 Messieurs Saïd Helal et Sofiène Meddeb**

Le programme de la journée a démarré par une préséance consacrée à la lecture par M. Youssef Saâdani du rapport d'activités de la première journée de l'atelier de formation et qui a porté sur le contenu du programme, les discussions et les aspects logistiques et organisationnels.

Le rapport a révélé le niveau de discussion et d'échanges ayant accompagné les présentations ainsi que le travail de groupes, une certaine homogénéité dans le diagnostic de l'état de mise en œuvre du PFN tunisien par les différents participants et qui prouve que le processus est en cours. Le rapport a soulevé les bonnes conditions d'accueil et d'hébergement dans l'hôtel et a présenté une recommandation de revoir l'horaire de travail de la session de l'après midi, à savoir de 15h00 à 18h00 au lieu de 14h00 à 17h30. Cette proposition a été validée par le groupe et le nouvel horaire de travail sera dorénavant. Les participants ont signalé le degré de fidélité du rapport qui a été approuvé par l'assistance. Ensuite, le modérateur a invité les participants à désigner deux rapporteurs pour la journée, MM. Sofiane MEDDEB et Saïd HELAL se sont portés volontaires.

Après cela, l'atelier a repris son programme effectif de formation avec une première session consacrée à la présentation par Mme Sepp des structures et mécanismes du FNUF avec une revue des différentes sessions 2001-2005, leurs agendas et les principaux résultats des 4 sessions passées (décisions et résolutions) et le programme provisoire de la prochaine session FNUF5. La session FNUF3 s'avère la plus réussie puisqu'elle a initié le débat sur les aspects de la forêt et a permis la prise de décision sur plusieurs résolutions et l'établissement de 3 groupes d'experts ad-hoc et de dépasser ainsi l'échec de la deuxième session.

Ensuite, Monsieur MIDRE a enchaîné avec une présentation sur les conventions internationales relatives à la forêt et a passé en détails les 3 conventions relatives à :

- La lutte contre la désertification ;
- La diversité biologique ;
- Les changements climatiques.

La séance a été clôturée par un débat qui a mis en exergue le manque de coordination et de synchronisation entre les 3 conventions ainsi que la faiblesse dans la réalisation par rapport aux engagements pris par les différentes parties, notamment les bailleurs de fonds et donateurs.

La deuxième séance de la matinée a débuté par une présentation de Mme Sepp sur l'importance des propositions d'action du GIF/FIF pour la Tunisie. Elle a insisté sur le nombre élevé des propositions (150) et la nécessité de leur évaluation, adaptation voire priorisation au contexte national. A ce titre, un guide pratique pour la mise en œuvre des propositions d'action IPF élaboré dans le cadre de "l'initiative de six pays" pour le compte de l'IFF a été feuilleté. A la suite de cette présentation de méthodologie et approche d'évaluation des propositions, les participants ont été répartis en 2 groupes de travail pour un exercice d'évaluation des propositions au contexte tunisien et leur intégration dans le PFN. Un groupe s'est penché sur l'analyse de la proposition I.D. relative aux "écosystèmes fragiles affectés par la désertification et la sécheresse" et l'autre a étudié la proposition III.A. "évaluation des bénéfices multiples procurés par tous types de forêt".

La séance 3 de l'après midi a été consacré à la présentation des résultats des 2 groupes de travail. La discussion a révélé le besoin de prioriser les activités pour la mise en œuvre des différentes propositions d'action étant donné les moyens en matériel, personnel et finance nécessaires.

La dernière séance de la journée a permis d'aborder le concept des programmes forestiers nationaux. Il a été insisté sur le fait que le PFN est un processus national menant vers un consensus général sur le programme de gestion durable des ressources forestières. Aussi, un rappel des principes du PFN, ses liens avec les macro-politiques et le paysage institutionnel pour sa formulation et sa mise en œuvre a été fait.

Les discussions qui ont suivies la présentation des concepts des PFN ont focalisé sur 2 aspects fondamentaux en liaison avec le processus d'élaboration / mis en œuvre des PFN.

1. L'aspect d'intégration en tant que principe de base à adopter mais avec des interrogations sur le degré d'application (où s'arrête l'intégration?) le travail sectoriel (sous commission) conduisent-il à une intégration dans la mesure où, à un moment donné, un arbitrage et une mise en cohérence sont assurés à un niveau supérieur ?
2. La dimension territoriale est un aspect de renforcement de l'intégration et d'application d'une approche intégrée. Le niveau de territorialisation influe-t-il sur le respect des principes de base d'élaboration du PFN ?

En abordant ces aspects, les participants considèrent que la réussite du PFN est tributaire d'une implication responsable des différents acteurs (dépassant le secteur) appuyée par une volonté politique. Le processus est appelé à suivre l'évolution des conditions cadre et des opportunités offertes sur la base d'une communication structurée. Le PFN doit profiter du repositionnement de l'Etat avec des investissements de plus en plus importants dans la gestion des ressources naturelles.

## **Annexe 5**

### **Rapport de la troisième journée Le 19 mai 2004 Messieurs Ameer Mokhtar et Hamda Aloui**

Le Modérateur a présenté le programme de la journée, soit la matinée pour le travail en groupes et l'après midi une tournée de terrain.

Pour le travail de groupes le modérateur a proposé de partir du "tableau PFN Tunisie processus de Mise en œuvre"(ce tableau était le fruit d'un travail de groupe qui a été thématiqué et catégorisé), et de :

1. Discuter comment les contraintes représentent t-elles un blocage pour répondre aux principes et éléments du PFN.
2. Se projeter dans le futur et voir comment les potentialités pourraient-elles nous aider à répondre et atteindre les principes et éléments essentiels du PFN.

L'objectif étant de savoir où doit-on être le plus actif et quelles sont les priorités, en d'autres termes, savoir où on en est du processus et pourquoi on est là et ainsi connaître les contraintes et acquis du PFN.

Les participants ont jugé cette proposition compliquée et difficile à mettre en œuvre et ils ont proposé de partir des principes et des éléments du PFN et de voir où il y a des blocages et des contraintes et quels sont les éléments où il y a des acquis.

Enfin de compte il a été retenu de partir des principaux éléments du PFN comme base (9 éléments). Il a été décidé aussi de travailler en 2 groupes séparés et de partir de la même base, soit les 9 éléments du PFN.

#### **Séance plénière.**

##### **Résultats du groupe 1:**

Les 9 éléments du PFN ont été décortiqués et actualisés afin de les classer par ordre de priorité et cela en matière d'acquis et de contraintes. Quatre éléments ont été retenus pour être discutés et analysés, il s'agit du :

1. Bilan sectoriel.
2. Préparation du plan d'action.
3. Système de suivi-évaluation
4. Mécanismes de coordination et de participation.

Cependant, faute de temps, la discussion approfondie a porté sur 2 éléments, soit le bilan sectoriel et la préparation d'un plan d'action.

L'élément relatif à la réforme politique et institutionnel a été l'objet d'une discussion aboutissant au fait que la réforme politique n'est pas un sujet opportun dans le cadre du PNF. Par ailleurs, il a été jugé que la réforme politique concerne la réforme de la politique forestière en liaison avec d'autres secteurs.

### **Résultats du groupe 2 :**

Le 2ème groupe a d'emblée priorisé et choisi 4 éléments à discuter. Il s'agit de :

1. La déclaration nationale.
2. Le Bilan sectoriel.
3. La Réforme politique et institutionnelle.
4. Mécanismes de coordination et de participation.

La discussion a porté sur la déclaration qui a été jugée comme étant acquise.

De même, la discussion a porté sur le processus PNF lui-même en Tunisie qui semble pour les uns en cours de mise en œuvre et pour d'autres pas encore démarré malgré que certaines actions et mesures réalisées par la Tunisie font partie des éléments et répondent aux principes du PNF.

A ce sujet, il a été jugé adéquat de ne pas s'attarder sur l'existence ou pas d'un PNF en Tunisie dans le cadre de cet atelier mais de clarifier et cerner les concepts du PNF, savoir où on en est et qui seront les acteurs et partenaires du PNF et quelles seraient les priorités d'actions ?

L'après midi a été consacré à une tournée de terrain qui a conduit le groupe à la pépinière de Hamam Jdidi et l'ancienne carrière de Hamam Jedidi qui se trouve dans le domaine forestier de l'Etat. Le Directeur Général des forêts a insisté auprès de l'arrondissement forestier pour programmer la production de suffisamment de plants de grande taille afin de constituer une réserve pour le gouvernorat de Nabeul et le grand Tunis. Il a de même demandé expressément la réhabilitation de la carrière et la restauration du paysage (achèvement du dépôt d'ordure dans la zone forestière). Il a enfin demandé d'aménager la forêt avoisinante et de prendre en compte le rôle récréatif de cette forêt et d'étudier la possibilité de l'ériger en réserve naturelle de thuya de berbérie, espèce autochtone à grande valeur artisanale (biblots).

## Annexe 6

### Rapport de la quatrième journée Le 20 mai 2004 Messieurs Rafik Aïni et Mohsen Othmani

1. **Présentation n°1:** Montage institutionnel d'un mécanisme de coordination, cas de l'OUGANDA
  - Constitution institutionnelle trop compliqué ce qui rend sa gestion lourde.
  - Les présents ont demandé de citer d'autres exemples dans d'autres pays où le mécanisme de coordination fonctionne bien.
2. **Présentation N°2:** Financement du secteur forestier à l'échelle internationale (APD)
  - Les pays moins développés reçoivent le moins d'aides.
  - Enumération des étapes importantes pour le financement du secteur forestier: de l'atelier de Prétoria 1996 à Oslo 2001 passant par l'atelier de Croydon et de l'atelier du PNUD 1993.
  - L'Agenda 21, le processus GIF / FIF ont prévu dans leurs cadres institutionnels, la mise en place de mécanismes de financement.
  - La déclaration d'Oslo:
    - a. La réussite d'un mécanisme de financement est tributaire d'un environnement politique - au sens large du terme - favorable.
    - b. La disponibilité des fonds n'est pas la contrainte principale.
    - c. Rendre les mécanismes existants plus efficace
    - d. Une priorité: PFN avec stratégies de financement
  - Les différentes visions sur le financement :
    - a. Les pays en voie de développement demandent des aides supplémentaires avec création d'un fond forestier international.
    - b. D'autres demandent la mise en place d'une agence internationale de promotion de l'investissement (PNUD).
    - c. D'autres disent : pas de nouveaux fonds publics internationaux (UE).

En conclusion: Beaucoup de discussions mais peu de consensus.

- Les thèmes importants de discussion:
  - Valorisation des biens et des services de la forêt.
  - Les investissements.
  - Les stratégies pour le financement de la gestion durable des Forêts.

- Revue des instruments de financement avec 3 approches:
  1. De transfert de paiement.
  2. Commerciale (internalisation des biens publics).
  3. Promotion des investissements privés.
- Les stratégies de financement sont globales, régionales ou nationales avec des objectifs et des mesures à prendre relatifs à chacun de ces niveaux.

Une discussion a été entamée avec une remarque de toute l'assistance: la dite présentation était longue, assez étoffée et trop compliquée. Cette remarque a été rapportée par le modérateur.

La discussion a porté sur:

- Eclaircissements relatifs à l'internalisation des coûts, aux financements appropriés et à la certification et les trocs.
- Les présents ont mentionné les défaillances suivantes:
  - \* La méconnaissance des biens et services qu'offrent la forêt constitue une entrave à l'investissement dans le secteur ;
  - \* Concernant les pays à faible couvert végétal: rien n'a été fait depuis son instauration il y a 4 ans ;
  - \* Les bailleurs de fonds ont leurs stratégies propres qui peuvent changer au fur et à mesure, mais avec le concept du PFN les visions se sont rapprochées.
  - \* Absence des pays concernés dans les négociations internationales ;
  - \* Manque de coordination entre les bailleurs de fonds.

**Présentation n°3 : Cas du COSTA RICA : Mécanismes financiers innovateurs.**

- \* 1970-1990: Déforestation à outrance. Le taux le plus élevé au monde.
- \* 1995 : Loi environnementale.
- \* 1996 : Loi forestière (paiements pour les services environnementaux : gestion du cycle de l'eau, conservation de la biodiversité, séquestration du carbone).

Du flux monétaire traditionnel : budget de L'Etat au flux actuel avec un fonds forestier national alimenté par le paiement pour les services environnementaux.

Pour réussir:

- changement des connaissances dans le pays ;

- changement dans le cadre institutionnel et organisationnel ;
  - changement dans la relation homme -environnement ;
  - changement dans la législation ;
  - changement dans le système de l'action ;
  - changement dans la stratégie.
- Les mécanismes financiers innovateurs créent et facilitent de nouvelles sources potentielles pour la compétitivité. Ils favorisent une compétitivité authentique.
  - Les connaissances doivent être utilisées de différentes manières.

## **DISCUSSION**

- \* Demande d'informations concernant le pays Initiative du gouvernement sous pression de l'instance internationale suite à la déforestation.
- \* Le concept de la fondation joue un rôle important pour ces actions non finançables.
- \* Le COSTA RICA est un exemple à part puisque la forêt est très productive : Ce n'est pas un cas transposable.
- \* L'impact de ce changement sur le côté social: pas de problèmes sociaux majeurs.
- \* Il est intéressant d'étudier les possibilités et mesures de faire payer les services environnementaux rendus par les forêts tunisiennes lors de l'établissement du PFN Tunisien.

## **Séance de l'après midi (15h00-18h00) Travail de groupes**

### **1<sup>er</sup> groupe :**

- Discuter et élaborer des recommandations pour améliorer le financement du secteur forestier en Tunisie.
1. Mesures de financement innovatrices.
  2. Potentiel d'internalisation.
  3. Augmentation de l'efficacité du secteur.

Avec une remarque faite par l'expert qui consiste à fusionner les deux premiers points de vue

### **2<sup>ème</sup> groupe:**

- Potentiel et mesures nécessaires pour impliquer les privés.
- Aide publique au développement.

- \* Les deux rapporteurs des deux groupes ont présenté les résultats des travaux.
- \* Une discussion a été menée.

## **Annexe 7**

### **Liste des documents distribués**

#### **Documents**

1. Le développement durable en tant que cadre pour le développement du secteur forestier.
2. L'arrangement International sur les forêts : FNUF et PCF.
3. Les résultats des sessions FNUF.
4. Les conventions internationales en bref : La CCD ; La CBD ; La CCC.
5. Financer la gestion durable des forêts : débat international, enjeux et stratégies.
6. Mécanismes financiers innovateurs : Considérations élémentaires, le cas du Costa Rica.
7. Mécanismes de la politique forestière internationale.
8. Le concept des programmes forestiers nationaux.
9. Le système des Nations Unies.
10. Le secteur forestier en Tunisie, bref aperçu (anglais).
11. Eléments des capacités.
12. Message du Secrétaire général à l'occasion de la journée internationale de la diversité biologique.
13. Mécanisme FAO pour le PFN, conditions de l'accord pour le PFN tunisien.
14. Guide pratique pour la mise en œuvre des propositions d'action de l'IPF.
15. National forest programmes – instruments for improving sector governance? *BMZ information Material, No. 129. (Inclus cas de la Tunisie).*

#### **Brochures**

1. Programmes forestiers internationaux : un dialogue de société sur les forêts.
2. Politique forestière internationale : le développement, processus et défis.
3. Financement de la gestion forestière durable dans les pays en développement : un défi politique.
4. IWRP: GTZ advisory services to international forest-related processes.
5. La forêt tunisienne : des arbres et des hommes.

**Annexe 8**  
**Evaluation rapide de l'atelier**

<b><i>Quoi maintenir ?</i></b>	<b><i>Quoi améliorer ?</i></b>
Régime forestier international y compris les conventions sur les forêts	Présentation dynamique
Niveau de la discussion assez bon	Affecter plus de temps à la discussion / débat
Les concept des PFN tout en insistant sur les principes et les éléments	Terrain
Le travail des groupes	Respecter l'objectif de l'atelier
Positionnement du contexte national / international	Présence féminine
Diffusion et circulation de l'information	Mettre à la disposition des participants les documents de déroulement de l'atelier
Les exemples de cas concrets avec comparaison : atouts et défauts	Durée
Documentation	Durée de l'atelier à réduire
Travaux de groupes	Préparation des travaux de groupes
Participation active	Pédagogie de formation des adultes
Les bonnes synthèses	Informations intensives
Information sur les différents arrangements / conventions / PFN	Durée pour le thème du séminaire insuffisante
Travaux de groupes	Les salles
Discussion	Trop long
Conditions d'hébergement	Discrimination envers les « alcoolophiles »
Concept PFN, éléments et principes ; PFN tunisien	Faire de telle sorte que les présentations soient moins longues et animées
	Insister sur les points essentiels et accorder plus de temps pour la discussion
	Méthode de formation
	Améliorer la synthèse